

CPP zoom du 18 mai 2020

Présents : HA, EH, PD, PP, PC, JMM, TC, CR, FB, DD, BS, NG

Concernant les retours d'expérience sur le contact tracing.

Pour les camarades ayant des infos, la mise en place s'est faite avec retard et de façon différente selon les régions, les zones.

Le flou est tenace autour des questions RH, les lettres de missions absentes lors que l'activité a déjà commencé.

Les horaires varient en fonction des régions : 8-17 h en BFC avec pause d'une heure

Journée de 11 h en Bretagne.

En HDF deux équipes par jour et vacations de 5h 30

Les choses sont très floues en occitanie notamment le problème des WE et des récupérations. Pas de réponse claire des RH.

Evocation du décret 2020-573 JO du 18 mai 2020 sur la dérogation par rapport au jour hebdomadaire qui n'est plus forcément le dimanche.

Le principe du volontariat annoncé par le DG a été largement écorné avec des pressions et à l'inverse des volontaires qui n'ont pas été retenus. C'est encore DRSM dépendant.

La présence sur site est surtout vraie pour les agents CPAM, moins pour les PC.

Le matériel à disposition est de qualité variable :

softphone sur PC en BFC avec un numéro non masqué mais ne permettant pas au contact de rappeler. Pas de téléphone pro dans d'autres régions

Plantage du logiciel AMELI PRO coté SM et nécessité de remplir les arrêts de travail sur PDF.

Les arrêts sont présignés service médical.

Sentiment mitigé sur le fait de donner le nom du patient zéro, il semblerait que cela donne plus de crédibilité à la démarche...mais crainte de flicage et réticence des patients.

Si connaissance de cas hors MT, on rappelle le médecin et s'il est d'accord il fait le job et sinon on fait le job avec la plateforme.

Partage des tâches (gestion SIDEPA et arrêts de travail) dans certaines régions, multitâches mais plusieurs équipes dans d'autres régions.

Question autour du caractère Canada Dry du COVID pas vraiment à déclaration obligatoire.

Et la question de la MP ?

On navigue à vue, on ne sait pas ce qui se passera si on repasse au delà d'un certain seuil d'épidémie.

Et la reprise d'activité :

certaines DRSM ne veulent pas de convoqués avant septembre voire comme en IDF sans doute pas avant janvier 2021, d'autres DRSM espèrent reprendre des convocations en juin.

les avis sont partagés, les membres de la CPP sont conscients que l'examen sur personne constitue

le cœur de notre métier et que les assurés sont en attente de prestations. Mais il faut tenir compte des difficultés matérielles, des craintes, des expériences de la mise en situation, ouvertures des locaux par les CPAM..

Nous ne devons pas être le seul corps médical à ne pas examiner de patient.

Regrets que les directives ne soient pas uniformes de la CNAM et que chaque DRSM fasse un peu sa sauce.

Evocation des difficultés pour les surblouses, des masques...

la circulation de l'air et se méfier de savoir si l'air est pompée et rejetée à l'extérieur ou si circuit fermé ce qui serait une catastrophe pour la circulation du virus.

Il faut soulever ce problème en CSSCT et interroger les CPAM

Le problème des téléphones pro se pose pour l'ensemble de l'activité, l'EMS est très PS dépendant.

Evocation de messagerie sécurisée mais je n'ai pas compris ? Différent de l'EMS ?

Hélène je crois que c'est toi qui a parlé de cela.

Fin de la réunion.